Commune de Saint-Sylvestre

Département de la Haute-Vienne

## Elaboration du plan local d'urbanisme

## 5.2 - Périmètres 1/15000

Elaboration du plan local d'urbanisme - Approbation

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du plan local d'urbanisme par le Conseil municipal du

**Le Maire** Daniel LEYCURAS

Commune de **Saint-Sylvestre** 87240 SAINT-SYLVESTRE



## **LEGENDE**

Droit de préemption urbain sur les zones urbaines et à urbaniser



Classement sonore des infrastructures de transports terrestres : A20



L'édification des clôtures est soumise à déclaration préalable sur l'ensemble de la commune

La taxe d'aménagement instituée sur la commune est à taux unique de 2 %

